

**Baccalauréat Général**

**SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**SERIE ES**

**OBLIGATOIRE**

**Durée : 4 heures**

**Coefficient : 7**

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit**

**Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

**Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.**

***Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse***

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation

### SUJET

**Quels effets les mesures récentes en matière de protection sociale peuvent-elles avoir sur la cohésion sociale ?**

#### Document 1

Les dysfonctionnements des liens communautaires de proximité (famille, logement, quartier, ...) fragilisent certaines populations moins protégées de l'isolement dans la société, alors que la crise de la protection sociale n'assure plus aussi bien les risques individuels (santé, chômage, ...). Pour une part importante de ces populations, l'Etat doit offrir non seulement un cadre de protection mais aussi d'intégration, là où les liens économiques et liens communautaires de proximité font défaut. (...) Il s'agit de savoir dans quelle mesure les solidarités que l'Etat prévoit prennent en compte les exclus. (...) Au-delà des débats sur le caractère redistributif de la protection sociale, "le critère d'efficacité de cette redistribution est dans sa capacité à éliminer la pauvreté et donc à maintenir le lien social là où la sphère économique et aussi la sphère domestique n'opèrent plus."

Source : Olivier Mazel, "Les exclusions", *Ecoflash*, avril-mai 1999

#### Document. 2

##### Indemnisation du chômage et Revenu Minimum d'Insertion

	1993	1995	1997	1999
Taux de chômage (en %)	12,3	11,7	12,2	10,6
Part des chômeurs indemnisés	58,8	53,5	52	nd*
- par le régime d'assurance	51,4	43,8	42,9	41,8
- par le régime de solidarité (minima sociaux)	7,4	9,7	9,1	nd*
Nombre de bénéficiaires du RMI	671 200	946 010	1 067 901	1 137 391

Source : UNEDIC (Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce), bulletin de liaison 2<sup>e</sup> trimestre 2000  
\*nd = non disponible

## Document 3

La CMU (*couverture maladie universelle, mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2000*) est une importante avancée sociale, qui va faciliter l'accès aux soins des plus démunis et, plus globalement, des personnes défavorisées, dont les revenus ne dépassent pas 3 000 F par mois. (...) Un chiffre illustre bien le progrès : au lieu des 2,5 millions de personnes que couvrait l'aide médicale gratuite gérée, de façon inégale, par les départements, ce sont désormais 6 millions de personnes qui bénéficieront d'une prise en charge du ticket modérateur, du forfait hospitalier<sup>(1)</sup>, etc. Le Ministère de l'Emploi a, en outre, entendu et repris certaines de nos propositions, notamment la possibilité pour les bénéficiaires de disposer d'un guichet unique pour le dépôt de leur demande, tout en pouvant choisir de s'adresser à leur caisse maladie ou à une mutuelle pour la mise en oeuvre de la couverture complémentaire. A noter aussi que l'ouverture des droits au régime de base interviendra dorénavant dès le dépôt du dossier ; l'expérience a montré que l'exclusion des soins se produisait pendant ces longs délais d'attente administratifs.

Source : Bruno Grouès, (responsable de l'Union des Associations Sanitaires et Sociales), interviewé dans *Alternatives Economiques*, n° 176, décembre 1999

(1) ticket modérateur et forfait hospitalier = part des dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré

## Document 4

(Une) crise multiforme frappe depuis deux décennies le système de protection sociale. C'est notamment l'importance considérable du chômage (...), la croissance continue des dépenses de santé, qui a généré (...) une majoration des cotisations et une baisse des remboursements, l'avenir incertain des régimes de retraites (...).<sup>(1)</sup>

Dans les années 80, s'est développée une nouvelle génération de prestations non contributives<sup>(2)</sup> ou "minima sociaux". Elles ont été instituées pour répondre à des situations de précarité (allocation spécifique de solidarité pour les chômeurs en fin de droit, RMI...).

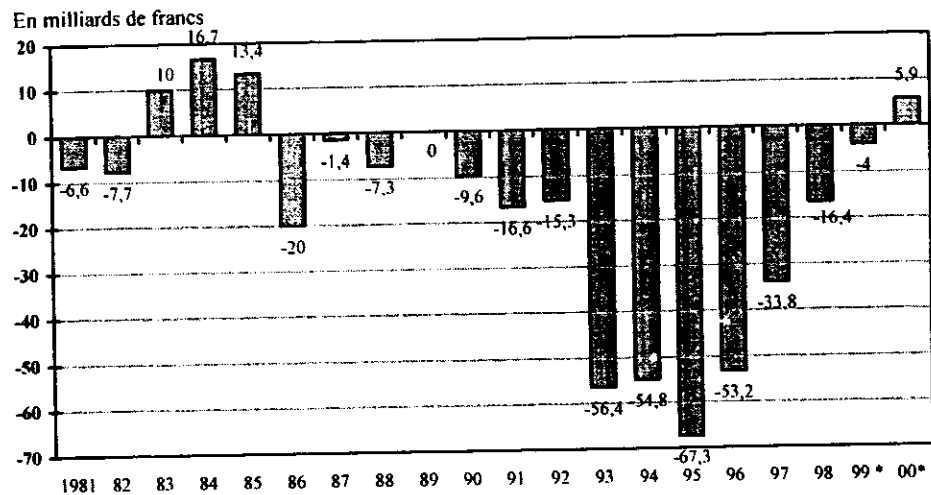
Il faut ajouter une autre évolution (...), la progressive fiscalisation des régimes d'assurance (...). Il convient d'évoquer aussi le vaste ensemble d'exonération de charges sociales ; surtout se sont développés en plusieurs étapes les allègements sur les bas salaires dans le but d'abaisser le coût du travail peu qualifié. Au bilan, ce mouvement, qui a eu pour effet premier de priver la Sécurité Sociale des ressources correspondantes, a fondamentalement pour conséquence (...) d'atténuer le poids des cotisations dans le financement et corrélativement d'accroître celui de la fiscalité (création de la CSG en 1991). Là aussi, on assiste à un déplacement de la protection assurantielle vers les logiques d'assistance.

Source : Michel Borgetto et Robert Lafore - "La République sociale" Editions PUF (2000)

(1) réforme de 1993 qui allonge la durée de cotisations nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein  
(2) non soumises à cotisations préalables

## Document 5

### Les comptes financiers de la Sécurité sociale : déficit du régime général des salariés



\* Estimations

Source : Bilan du Monde, édition 2000 - Le Monde, d'après Ministère du Travail et des Affaires Sociales et Commission des Comptes et de la Sécurité Sociale.

(1) Le régime général comprend la couverture des risques maladie-accidents, retraite et famille mais exclut les comptes du chômage

## Document 6

La substitution du principe d'équité à celui d'égalité a pour conséquence logique, en matière de protection sociale, le recentrage de celle-ci sur les plus démunis ou sur ceux qui ont le plus besoin d'être aidés : recentrage qui, ne pouvant guère se traduire autrement que par une mise sous condition de ressources d'un nombre accru de prestations, appelle dès lors plusieurs observations.

(...) C'est surtout sur le plan politique et plus précisément de la cohésion sociale que le danger est plus grave. (...) La force du système de Sécurité sociale comme facteur de cohésion réside dans le fait que tous peuvent en attendre un bénéfice. (...) Ceci veut dire qu'il doit exister un noyau dur de prestations universelles accordées, en vertu du principe républicain d'égalité, à tous quels que soient les revenus. Or, si l'on abandonne ce principe, et qu'on lui substitue celui d'équité, que risque-t-il d'arriver ? Le scénario est prévisible : le développement d'une société duale "à l'américaine" articulée autour de ceux qui ont suffisamment de ressources pour se débrouiller plus ou moins seuls en recourant à l'assurance privée et les autres qui perdent peu à peu leur statut d'assurés au profit de celui d'assistés ; d'une société, encore, fonctionnant sur le mode de la stigmatisation des personnes aidées et (...) opposant des catégories de population les unes aux autres.

Source : Michel Borgetto "La réforme de la Sécurité Sociale : continuité ou déclin du modèle républicain ?" *Droit social*, Paris - Octobre 97 - cité dans *Problèmes politiques et sociaux* n° 822 - juin 1999.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

- de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
- de répondre à la question de synthèse :
- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égales importances pour la notation. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### THEME DU PROGRAMME : Travail et Emploi

#### TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

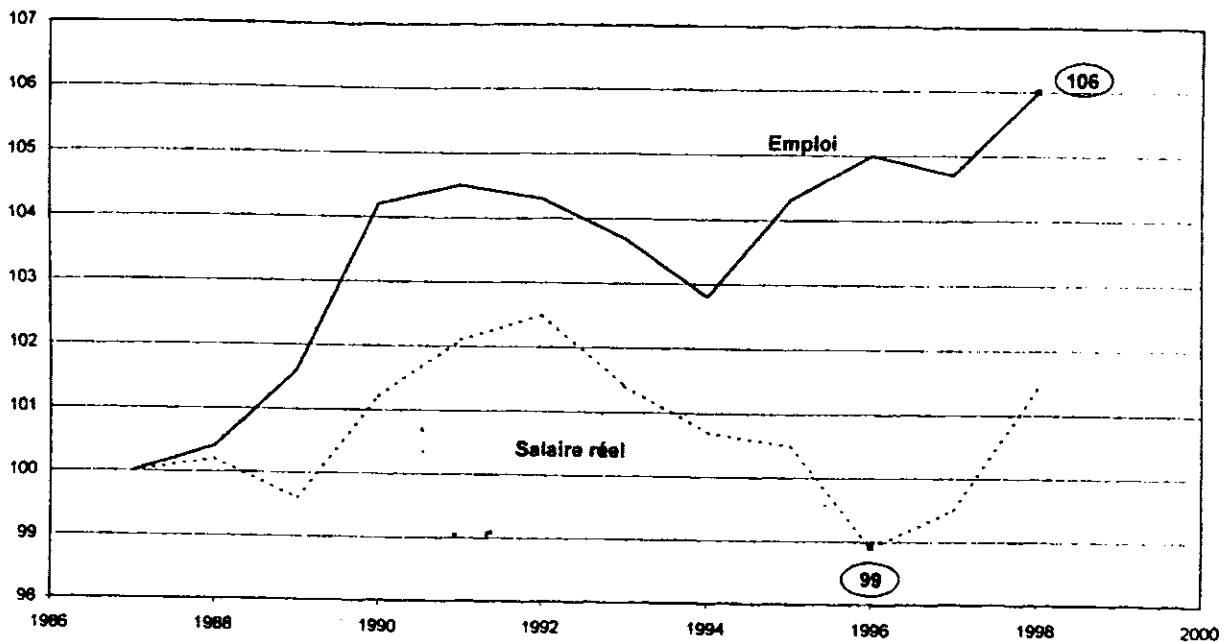
1. Quelle est la signification des données entourées (**document 1**) ? (1 point)
2. Quelle relation peut-on établir entre la variation de l'emploi et celle du salaire réel ? (**document 1**) (2 points)
3. A quelle thèse se rattache chacun des deux points de vue évoqués dans la première phrase du **document 2**. (2 points)
4. Par quel mécanisme une augmentation des salaires réels peut-elle favoriser l'investissement (**document 2**) ? (2 points)
5. Expliquez la liaison 1 sur le schéma (**document 3**). (1 point)
6. Expliquez la phrase soulignée (**document 4**). (2 points)

#### QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir montré que l'augmentation des salaires peut contribuer à créer des emplois, vous montrerez les limites de cette thèse.

## Document 1

Evolution de l'emploi et du salaire réel en France,  
indice base 100 en 1987



Source : d'après l'INSEE, TEF 1999-2000 et Alternatives économique HS N° 46 – 4<sup>ème</sup> trimestre 2000

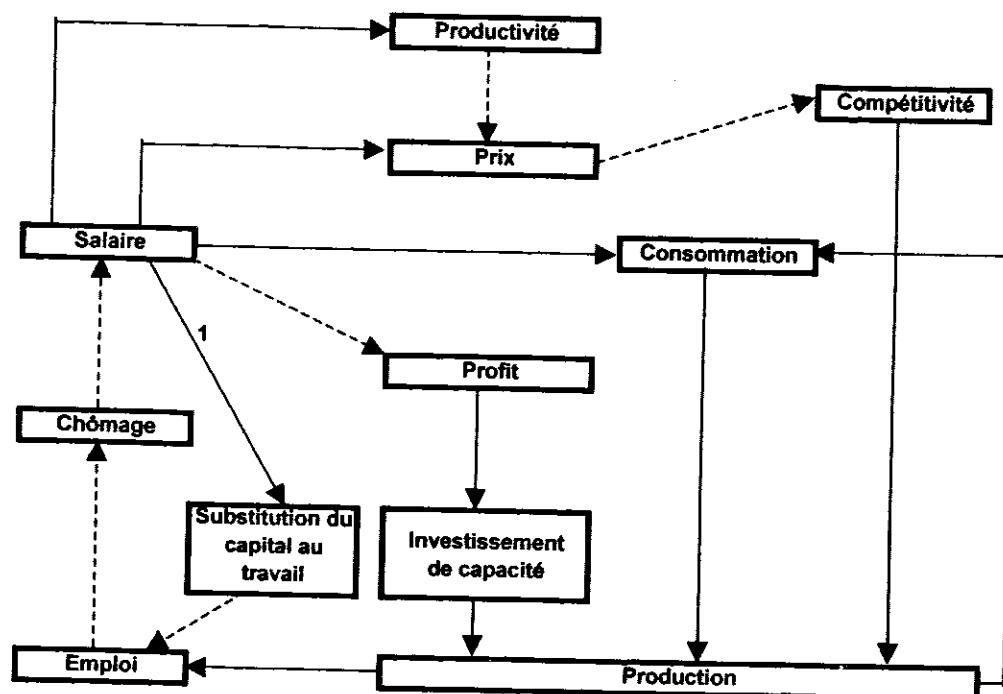
## Document 2

Les salaires sont un coût pour chaque entreprise, au niveau micro-économique, mais ils sont aussi une des composantes essentielles de la demande, au niveau macro-économique. Leur évolution est donc un des déterminants du niveau d'activité et d'emploi [...]. La France a vaincu l'inflation, rétabli ses comptes extérieurs et défendu ses parts de marché à l'exportation, mais elle n'a pas pour autant vaincu le chômage, car la désinflation s'est accompagnée, sauf à la fin des années 80, d'une faible croissance de l'activité.

Une croissance plus dynamique pourrait aujourd'hui être obtenue en jouant sur une augmentation globale de la masse salariale distribuée, qui relancerait la consommation et l'investissement. Cette politique est à la fois souhaitable et possible compte tenu de l'excédent des échanges commerciaux, du niveau historiquement bas de l'inflation et des taux d'autofinancement record des entreprises.

Source : Alternatives économiques, Hors série n° 32, deuxième trimestre 1997

### Document 3



Source : D'après Jérôme Gautié, *Coût du travail et emploi*, La Découverte, 1998

N.B. Une flèche en trait plein relie des variables qui varient dans le même sens, une flèche en pointillés relie celles qui varient en sens inverse l'une de l'autre.

### Document 4

Si la croissance marque le pas, c'est non pas que le pouvoir d'achat est insuffisant, mais que les entreprises se trouvent souvent, en fait, dans l'incapacité de répondre à la demande. A preuve, le fameux taux d'utilisation des capacités productives est à un niveau historique, tout comme les goulets de production [...]. Ceux qui mènent campagne pour la modération salariale craindraient-ils que l'économie française n'entre dans un cercle vicieux ? On devine le raisonnement : si les capacités de production sont proches d'un point de saturation, si des pénuries d'emploi qualifié commencent à apparaître, c'est que le risque de surchauffe n'est pas loin, et que des dérapages salariaux sont inévitables, avec en bout de chaîne, une relance prévisible de l'inflation.

Source : Laurent Mauduit, *Le Monde*, 7-11-2000.